



## COMMUNIQUE / INVITATION

### L'UNAF refuse le programme de surveillance du CRUISER®

---

A l'occasion de la tenue de la réunion du comité de pilotage concernant l'expérimentation de l'**insecticide Cruiser®** qui se tiendra à partir de 10 h 00, l'**UNAF** vous invite à une

#### **Conférence de Presse vendredi 26 septembre à 10h45**

dans le Hall de la Direction Générale de l'Alimentation  
251, Rue de Vaugirard à Paris (15ème)

L'autorisation de mise sur le marché du **CRUISER®** (insecticide systémique neurotoxique utilisé en enrobage de semences) est provisoire (campagne 2008). La DGAL a mis en place un programme de surveillance visant à vérifier les effets sur les pollinisateurs, notamment les abeilles domestiques. Le protocole de ce suivi, ainsi que sa mise en place ne sont pas fiables.

Les apiculteurs sont très inquiets sur le devenir de leurs abeilles.

**L'UNAF**, aux côtés des organismes apicoles et environnementaux, vous présentera les dangers liés à la prolongation de l'homologation du **CRUISER®** :

- **les incohérences et le manque de sérieux scientifique du protocole en question**
- **les mensonges du ministre et des services du ministère**
- **les risques et les dangers que fait courir le ministre de l'agriculture, directement sous influence du lobby de l'agro-chimie, en autorisant ce type de pesticide**
- **l'inutilité de cet insecticide dont l'usage vient d'être interdit en Italie, ainsi que tous les produits contenant de la clothianidine, de l'imidaclopride et du fipronil**

**Contact : Sophie Dugué, Tél. 02 43 86 04 53 ou 06 82 92 23 85**